

## STAGE

Effectué dans le cadre du :  Plan de formation entreprise  CIF  DIF  Autre (définir)

Titre :

Référence : \_\_\_\_\_ Date de la session : du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

## PARTICIPANT

M.  Mme  Mlle

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Téléphone :

Email :

Statut :  Demandeur d'emploi  Salarié  Autre (définir)

### Si salarié, remplir les renseignements ci-dessous :

Fonction :

Adresse de l'entreprise :

Raison sociale de l'entreprise :

N° Siret de l'établissement participant :

### Contact Service Ressources Humaines (signataire de la convention de Formation)

M.  Mme  Mlle

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Fonction :

Téléphone :

Email :

### Contact Supérieur Hiérarchique du participant

M.  Mme  Mlle

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Fonction :

Téléphone :

Email :

### Si demandeur d'emploi, remplir les renseignements ci-dessous :

#### Contact Pôle Emploi

M.  Mme  Mlle

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Fonction :

Téléphone :

Email :

Raison sociale de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

## FACTURATION

Fonds propres  Entreprise  OPCA  Autre (définir)

Raison sociale de l'établissement à facturer (si différent de l'établissement participant)  
ou OPCA, ou adresse du participant (si financement par des fonds propres) :

Adresse :

Contact :  M.  Mme  Mlle

Prénom et Nom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

### Mentions obligatoires

Les informations recueillies dans le cadre du présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par UniLaSalle à des fins de gestion des relations avec les inscrits et prospects. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à UniLaSalle – Rue Pierre Waguet - BP 30313 – 60026 BEAUVAIS Cedex, ou par mail [agnes.sylvano@unilasalle.fr](mailto:agnes.sylvano@unilasalle.fr) ou par téléphone au 03 44 06 76 05.

# Conditions générales de vente UniLaSalle

## 1. Présentation

UniLaSalle est enregistré comme organisme de formation continue sous le numéro 226000012460 auprès de la Préfecture de la Région Hauts de France. UniLaSalle développe, propose et dispense des formations diplômante et inter / intra entreprise.

## 2. Objet

Les présentes Conditions Générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les offres de formations UniLaSalle relatives à des commandes passées auprès de UniLaSalle par tout client professionnel (ci-après « le Client »).

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de UniLaSalle, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quelque soit le moment où elle aura pu être portée à connaissance. Le fait que UniLaSalle ne se prévale pas à un moment donné de l'une des quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de UniLaSalle, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation à ses besoins.

## 3. Formations en présentiel

Formations diplômantes : pour les stagiaires ayant satisfait aux conditions d'admission sur dossier et entretien, ils peuvent s'engager sur des formations donnant lieu à la délivrance d'un diplôme UniLaSalle, dans le respect du règlement pédagogique UniLaSalle.

Formations interentreprises : les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises disponibles au catalogue UniLaSalle et réalisées dans les locaux de UniLaSalle ou des locaux mis à disposition par UniLaSalle. UniLaSalle offre la possibilité de remplacer un stagiaire empêché par un autre stagiaire ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Dans le cas où le nombre de stagiaires serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, UniLaSalle se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue, et ce, sans indemnités. Formations intraentreprise : les dispositions du présent article concernent les formations intraentreprise développées sur mesure et exécutées dans les locaux de UniLaSalle, du Client, ou mis à disposition par le Client. Toute formation intraentreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par UniLaSalle. UniLaSalle offre la possibilité de remplacer un stagiaire empêché par un autre stagiaire ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Dans le cas où le nombre de stagiaires serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, UniLaSalle se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue, et ce, sans indemnités.

## 4. Contrat

Documents : Pour chaque action de formation, une convention de formation professionnelle est établie entre UniLaSalle et le Client (après acceptation de l'offre de formation par le Client), et adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client, signée et revêtu du cachet de l'entreprise. Si le stagiaire souhaite suivre cette formation à titre individuel et à ses frais, il sera conclu un contrat de formation professionnelle entre UniLaSalle et lui. A compter du moment où la tenue de la formation est possible, UniLaSalle transmet au Client une convocation mentionnant les modalités pratiques de la formation et toute information utile à son organisation (plan d'accès, lieu, horaires...)

L'attestation de formation est adressée après la formation. Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande (feuille d'émargement signée par les stagiaires pendant la formation).

Règlement par un OPCA : En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et

sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signée à UniLaSalle. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par UniLaSalle au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à UniLaSalle au premier jour de la formation, UniLaSalle se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Annulation des formations à l'initiative du Client :

Les dates de formation sont fixées d'un commun accord entre UniLaSalle et le Client et sont bloquées de façon ferme. En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- Report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité.
- Report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.
- Report ou annulation communiqué moins de 15 jours ouvrés avant la session : 70% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.
- Toute formation commencée et annulée en cours de formation sera facturée en totalité.

## 5. Dispositions applicables à l'ensemble de l'offre de formation de UniLaSalle

Modalités de passation des commandes : L'offre de formation continue indiquant la proposition pédagogique et les prix est valable 1 mois à compter de la date d'émission. L'offre de formation continue est réputée acceptée par le Client (signée par le Client et revêtu du cachet de l'entreprise) dès sa réception par UniLaSalle, dans le délai de 1 mois à compter de l'émission de ladite offre de formation continue. Elle fait office de bon de commande. La signature de l'offre de formation continue par le Client implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserves des présentes CGV, lesquelles pourront être modifiées par UniLaSalle à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

Facturation / Règlement : tous les prix sont en Euros et hors taxes, UniLaSalle n'étant pas assujetti à la TVA pour ses actions de formation continues enregistrées sous son numéro. Les éventuels frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé sont à la charge du Client. Les frais de déplacement du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation ou de location de matériel sont facturés en sus.

Paiement : sauf convention contraire, les règlements sont effectués aux conditions suivantes :

- Le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture.
- Une pénalité de retard au taux d'intérêt légal en vigueur sera appliquée pour toute somme demeurée impayée à son échéance, et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure.
- Le règlement est accepté par chèque à l'ordre de UniLaSalle, ou par virement bancaire ou postal.

Force majeure : UniLaSalle ne pourra être tenu pour responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux Français, et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un formateur, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à UniLaSalle, les catastrophes naturelles, les incendies, la non obtention de visas, d'autorisation de travail ou d'autres permis, ou toute autre circonstances échappant au contrôle raisonnable de UniLaSalle.

Obligations du stagiaire : Si la formation est organisée dans les locaux de la structure du Client, le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de son employeur. Si la formation est assurée à l'extérieur, le stagiaire doit en outre respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation.

Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité la formation à laquelle il est inscrit. Il doit signer la feuille de présence mise à sa disposition par le formateur. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non respect du contrat par le stagiaire, peuvent entraîner son renvoi de la formation. En outre, le défaut ou le manque d'assiduité

entraînera un refus de délivrance de l'attestation de formation.

Le Client, ou selon le cas le stagiaire, s'engage à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation, une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements. Moyens pédagogiques et techniques : UniLaSalle met à disposition les moyens matériels strictement nécessaires à la formation (audiovisuels, informatiques...). Il est entendu que les outils pédagogiques sont mis à la disposition des stagiaires uniquement aux fins de formation, ce qui exclut toute utilisation à des fins personnelles. En conséquence, le stagiaire s'engage à ne pas introduire dans quelconque système informatisé que ce soit, des données qui ne seraient pas strictement liées et nécessaires à la formation. Propriété intellectuelle : UniLaSalle est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations que l'organisme propose à ses clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par UniLaSalle pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de UniLaSalle. A ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur de la structure du Client sans accord express de UniLaSalle. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L.122-4 et L.335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. En tout état de cause, UniLaSalle demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

Confidentialité : Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans l'offre de formation continue transmise par UniLaSalle au Client. UniLaSalle s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les stagiaires.

Communication : Le Client accepte d'être cité par UniLaSalle comme client de ses offres de formation continue. Sous réserve du respect de l'article 7.5, UniLaSalle peut mentionner le nom de son Client dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, communication à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection des données à caractère personnel : le Client s'engage à informer chaque stagiaire que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par UniLaSalle aux fins de suivi et de réalisation de la formation ;
- Le parcours de formation et le suivi des acquis des stagiaires sont des données accessibles à ses services ;
- Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de retrait des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande peut être adressée à UniLaSalle par courrier.

Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité des données qui concernent les stagiaires et auxquelles il aura eu accès.

UniLaSalle conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par le stagiaire.

Droit applicable – Attribution de compétence : les présentes conditions générales sont régies par le droit français. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE LE CLIENT ET UNILASALLE A L'OCCASION DE L'EXECUTION DU CONTRAT, IL SERA RECHERCHE UNE SOLUTION A L'AMIABLE ET, A DEFAUT, LE REGLEMENT SERA DU RESSORT DU TRIBUNAL DE NOTRE SIEGE SOCIAL.